

Efficacité des Plans Algues Vertes : un débat de qualité.

D'abord quelle confiance accorder à deux des trois syndicats agricoles et des élus qui peinent encore à reconnaître la toxicité des marées vertes ? D'où, que penser de cet appel au volontariat des acteurs essentiellement agricoles ? Aucune leçon n'est tirée des échecs des nombreux plans précédents, construits sur le même modèle.

Autre caractéristique

C'est l'aide individuelle avec l'argent public, mais une évaluation collective. Comme le dit si bien ce technicien de Saint-Brieuc : "Les engagements individuels pris dans la charte ne feront pas l'objet d'un contrôle en exploitation. Les services de l'Etat vérifieront au global si les objectifs sont atteints". Ces plans inventent donc une forme d'irresponsabilité juridique, qui est toujours une forme d'impunité...

Pire encore!

L'un d'entre eux, celui de l'Horn-Guilec subventionne des actions, évaluées aussi collectivement pour atteindre en 2015 un taux de 64 mg/l de nitrates dans l'eau des rivières, soit une norme illégale. Plutôt que de faire appliquer la loi, l'Etat subventionne donc des actions illégales...

Enfin, sauf pour la Baie de Locquirec...

ce sont les Chambres d'Agriculture, largement impliquées dans cette pollution de l'eau, juges et parties, qui encaisseront l'essentiel des aides publiques pour les conseils aux exploitants par le biais de leurs techniciens.

Comme chaque intervenant était limité à 30 minutes de parole, cela a largement laissé le temps à la salle de réagir. Les questions ont fusé. Sur la toxicité des marées vertes et le

déni de beaucoup encore aujourd'hui. Sur les études qui démontrent toutes la responsabilité du nitrate agricole, études contestées par un "scientifique" qui publie plus dans la presse agricole que dans la presse scientifique. Sur un procédé naturel de dénitrification par le fer. Sur le délai de 2027 pour attendre seulement une réduction de la pollution.

Sur le coût de l'opération de ce plan assumée à hauteur de 1 2980 000 euros seulement par la filière agricole. Sur la perte de sable dans le ramassage des algues, que n'assume pas d'ailleurs le Syndicat Mixte du Trégor. Sur le comportement de citoyen que chacun doit avoir en consommant responsable. Sur les mesures gouvernementales qui favorisent des épandages de lisier encore plus importants et contrecarrent les mesures préconisées dans ce plan. Cette liste des questions n'est pas exhaustive. Chaque intervenant y a répondu en fonction de ses engagements, avec le réel souci de l'écoute de l'autre.

Il en ressort finalement :

deux approches différentes de la résolution de cette pollution. La première incarnée par Guy Pennec et Yann Binaut témoigne d'une confiance renouvelée aux acteurs de la filière agricole à qui il ne faut pas imposer des mesures mais la convaincre de leur bien-fondé. La deuxième, défendue par Yves-Marie Le Lay pose d'abord la priorité à la loi. Que l'Etat fasse appliquer d'abord la directive nitrate, consignée dans le code de l'environnement. Dans d'autres domaines la loi s'applique. Pourquoi pas ici ? Maintenant, rien n'interdit que cette application se fasse en concertation avec le monde agricole. Si on veut atteindre l'optimum environnemental, c'est bien avec lui qu'il faudra assurer l'équilibre de la fertilisation azotée de chaque parcelle, en passant vraisemblablement par des expérimentations.

Si chacun a apprécié la qualité des échanges, en ces périodes de torpeur estivale, ce débat a paru visiblement trop sérieux à Messieurs les Préfets ou leurs représentants, Monsieur le

président du Comité de la Lieue de Grève, Monsieur le député de Morlaix, tous invités et tous absents, seul le dernier étant excusé. Visiblement aussi trop sérieux pour la presse papier invitée et dont l'annonce de cette manifestation dans les colonnes de leurs journaux a été très discrète. Comme si la chronique des plages se réduisait plus à celle des chiens écrasés qu'à celle d'un cheval intoxiqué en 2009...

Fort heureusement aujourd'hui internet, réseaux sociaux, journaux numériques répondent de mieux en mieux à cette demande d'information sur des thèmes qui concernent tous les citoyens. Mardi dernier, le public invité par ce biais est ressorti satisfait, avec des éléments pour se forger lui-même son opinion sur le sujet. N'est-ce pas l'essentiel ?